

VOIX UNIVERSITAIRES

Organe officiel de la Fédération des Etudiants de l'Université de Neuchâtel

Novembre 1961

Qu'est-ce que la FEN ?

Fédération des étudiants
de l'Université de Neuchâtel

L'assemblée générale annuelle

à laquelle vous vous devez d'assister, est de la plus haute importance, puisqu'elle permet à tous les étudiants d'élire le Comité et de choisir leurs délégués. La présence de tous les étudiants est donc indispensable, anciens et nouveaux ! A l'égard de ces derniers, il est peut-être bon de répéter encore une fois comment s'organise la FEN (Fédération des étudiants de Neuchâtel) et quel est son rôle. Les étudiants forment, précisément de par leur condition commune d'étudiant, un groupe social qui a des intérêts communs à défendre. Les étudiants de chaque université suisse se sont groupés en associations générales (AGE), fédérées en une Union nationale des étudiants de Suisse (UNES). L'association de Neuchâtel, la FEN, se compose de tous les étudiants inscrits, qui deviennent ainsi membres d'office. En Assemblée générale, ils élisent un comité et des délégués qui, réunis régulièrement en assemblée, contrôlent l'activité du dit comité. Les membres de ce dernier se voient attribuer chacun des tâches bien précises que coordonne le Président. Il faut distinguer : l'Office social, qui s'occupe en particulier du très important problème de la démocratisation des études, l'Office du Travail, qui offre aux étudiants des possibilités de travail rémunéré, l'Office de l'Intérieur qui s'efforce de créer des contacts entre les étudiants et a pour tâche d'accueillir les étudiants étrangers et de les intégrer à notre communauté et à la vie du Pays, l'Office de l'Information, qui a pour principale activité la rédaction des « Voix universitaires », journal mensuel édité en collaboration avec les étudiants de Lausanne, l'Office culturel, chargé d'organiser des conférences, des forums, ou de faire des enquêtes auprès des étudiants pour connaître leurs goûts, l'Office des Sports et enfin, l'Office des cours photocopiés.

L'assemblée des délégués,

qui est l'émanation directe des étudiants, se réunit quatre ou cinq fois par semestre et se tient au courant des diverses activités de la FEN. Elle est appelée à prendre d'importantes décisions. Tous les étudiants peuvent assister à ces séances, mais seuls les délégués sont habilités à voter.

La FEN, neutre en matière politique et religieuse, a pour but :

- de sauvegarder les intérêts spirituels et matériels des étudiants, de prendre toute initiative qui puisse leur être utile ;
- de représenter ces intérêts auprès des autorités universitaires et civiles, du public, de l'UNES, et des organisations d'étudiants suisses et étrangères.

Son activité a trois aspects :

- pallier les difficultés que rencontre les étudiants (travail rémunéré, prix réduits, Foyer universitaire, etc.)
- étudier une solution globale à ces difficultés (définition d'une politique de l'enseignement : organisation et démocratisation des études)
- participer à la vie et aux problèmes de la société actuelle.

Le rôle d'une association d'étudiants ne doit pas se limiter à une « pure revendication syndicale », sa tâche ne consiste pas à représenter une « classe » déterminée de la société en lutte avec d'autres, mais à permettre à un groupe très hétérogène d'obtenir des conditions d'études satisfaisantes et uniformes, tout en l'intégrant à la vie sociale.

CHERS AMIS,

Conformément aux statuts de la Fédération des Etudiants de l'Université de Neuchâtel dont vous êtes membres, nous vous prions d'assister à notre

assemblée générale

qui aura lieu mercredi 22 novembre 1961 à 16 h. 30, à l'Aula de l'Université.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance, élection de scrutateurs, adoption de l'ordre du jour.
2. Rapport du président sur l'activité du Comité de la FEN en 1960/61.
3. Rapport des vérificateurs des comptes.
4. Vote de la décharge.
5. Politique générale de l'UNES exposée par H.-P. Cart, président de l'UNES.
6. Présentation du programme et du budget pour l'exercice 1961/62.
7. Election du nouveau comité.
8. Election de la nouvelle assemblée des délégués.
9. Motions et divers.

LES COURS SONT SUSPENDUS DÈS 16 HEURES.

Tous les documents relatifs aux points de l'ordre du jour sont à votre disposition au bureau de la FEN.

Le Comité de la FEN.

Office du travail

Si vous désirez recevoir du travail, demandez la formule d'inscription au bureau de la FEN.

Les offres de travail urgentes sont affichées au tableau de la FEN.

Cours photocopiés

actuellement disponibles :
Droit administratif, 4 parties
Procédure civile
Droit international privé
Législation sociale
Exécution forcée
A paraître prochainement :
Comptabilité industrielle
Service du personnel
Consultez le tableau de la FEN

Bilan et problèmes

Il ne s'agit pas ici de faire un rapport circonstancié des activités de la FEN pendant l'exercice 1960/1961, mais d'indiquer simplement quelques points de repère.

Sur le plan social, la FEN a contribué pour une large part au Mémoire de l'UNES présenté au Conseil fédéral en vue de faciliter l'accès aux études supérieures et à la formation professionnelle. En effet, ce projet qui propose une refonte totale et une uniformisation souple et progressive des systèmes de bourses actuellement en vigueur dans les différents cantons, ainsi que la mise sur pied d'une Caisse nationale de prêt pour assurer la transition nécessaire dans certains cantons, doit beaucoup au Mémoire social de la FEN, en particulier en ce qui concerne l'attribution généralisée de bourses. Celle-ci serait facilitée par la suppression de la procédure de demande et l'institution d'un examen automatique de la situation économique de la famille de tout adolescent à chaque étape de son orientation scolaire. Dans le domaine de l'assurance-étudiant qui, à Neuchâtel, ne donne aucunement satisfaction (obligation de s'assurer, même si on est déjà couvert, prestations nettement insuffisantes) des contacts ont été pris avec les Universités de Lausanne et Genève pour connaître leurs propres expériences et trouver une solution à un problème qu'on a trop longtemps négligé.

En ce qui concerne l'accueil des étudiants étrangers, Neuchâtel a un gros effort à faire. Bien des projets ont vu le jour, mais la réalisation en a été difficile, voire impossible. Notre tradition d'hospitalité a été plus d'une fois mise en doute par des camarades étrangers et à juste titre. Les plus belles théories, les propositions concrètes ne servent de rien si l'état d'esprit ne change pas. Relevons toutefois la belle réussite de la soirée organisée en faveur des étudiants orientaux. Il est possible qu'il soit bientôt mis à disposition des AGE des fonds pour leur permettre d'instituer de telles réunions et d'aménager des locaux à cet effet.

L'Office culturel a été très actif cette année. Il a réalisé une enquête sur le théâtre, qui s'adressait à tous les étudiants de Suisse romande. D'autres enquêtes, mises sur pied par Lausanne et Genève, porteront sur le cinéma et la musique. Des lectures de pièces de Brecht suivies de discussions, des conférences sur ce dramaturge ont été présentées avec succès au Foyer. Notons encore que la troupe de Salamalec a représenté officiellement l'UNES au Festival Culturel International de la TMTF à Istanbul, où elle a joué « Arden de Faversham », pièce élisabéthaine anonyme. L'Office du Travail a vu le volume des offres s'accroître, mais il est très difficile de toutes les satisfaire. Seuls les remplacements trouvent régulièrement acquéreurs. L'objectif de cet office n'est pas, répétons-le de distraire les étudiants de leurs occupations académiques, mais tant que l'attribution généralisée de bourses ne sera pas entrée dans les faits, de tels palliatifs s'imposent.

On parle beaucoup ces temps de la coordination universitaire, qui apparaît de plus en plus comme indispensable. Les premiers objectifs à réaliser sont la coordination des programmes d'études, l'équivalence des diplômes, et la centralisation des recherches post-grades (après la licence ou le certificat). Insistons encore une fois sur le fait qu'il ne peut s'agir de confier à chaque université un enseignement particulier et de l'amputer de ses autres facultés, alors que la pénurie de cadres se fait cruellement sentir dans tous les domaines. La coordination universitaire n'a pas pour but la réalisation d'économies substantielles dans un secteur où il faudra, au contraire, investir toujours davantage, mais la rationalisation des études et des dépenses. Les étudiants devront suivre avec vigilance tout ce que les Départements de l'Instruction publique suisses romands entreprendront dans ce sens.

Voilà en quelques lignes les problèmes auxquels la FEN a eu et aura à faire face.

SPÉCIAL - ÉLECTIONS



La continuité et le dialogue

Pour assurer la continuité de l'action de la FEN on pourrait envisager de réélire à plusieurs reprises les mêmes responsables. Mais avouons que cette manière de procéder est dangereuse. Elle aboutit inévitablement à un détachement de plus en plus prononcé de la masse des étudiants. Un renouvellement régulier et périodique des cadres de la FEN est nécessaire pour permettre une adaptation des idées et maintenir un contact aussi étroit que possible avec les nouvelles volées. Mais ce contact ne peut s'établir que s'il y a dialogue constant entre le comité, l'assemblée des délégués et l'ensemble des étudiants.

Aussi invitons-nous tous les étudiants qui envisageraient de participer activement à la vie de la FEN à venir nous trouver au bureau (41, Faubourg de l'Hôpital) et nous faire part de leurs idées.

Le comité de la FEN.

Election du nouveau Comité

Nous vous indiquons à titre de rappel que les postes suivants sont à repourvoir :

Président	Travail
Information-VU	Cours photocopiés
Social	Caisse
Culturel	Sport
Intérieur	

Le Comité de la FEN est élu par l'Assemblée Générale. Les candidatures peuvent être présentées par le Comité sortant, ou par 10 étudiants au minimum. Les candidatures sont libres, toutefois pour être éligible au comité, le candidat doit avoir passé au moins un semestre complet à l'Université de Neuchâtel. Le candidat à la présidence de la FEN doit, lui, avoir passé au moins trois semestres complets à l'Université de Neuchâtel.

Les listes de candidatures pour l'élection du comité doivent être déposées jusqu'à vendredi 17 novembre, à 18 heures, au bureau de la FEN.

Election de la nouvelle Assemblée des Délégués

Nous vous signalons que, selon les statuts, les différentes facultés ont droit à :

Théologie :	4 délégués	Lettres :	8 délégués
Droit :	5 délégués	Sciences :	6 délégués
Economie :	7 délégués		

Les candidatures peuvent être présentées par 10 étudiants au minimum. Nous vous indiquons que les fonctions de délégués sont incompatibles avec celles de membre du Comité.

Les listes de candidatures pour l'élection de l'assemblée des délégués doivent être déposées jusqu'à vendredi 17 novembre, à 18 heures, au bureau de la FEN.

Motions

Les étudiants qui désirent déposer une motion doivent le faire par écrit jusqu'à lundi 20 novembre, à 18 heures, au bureau de la FEN (41, Faubourg de l'Hôpital).

Qu'est-ce que l'UNES ?

Union nationale des Etudiants de Suisse

Son organisation

Elle groupe les associations locales d'étudiants des Universités et Hautes écoles suisses (Bâle, Fribourg, Genève, Lausanne, Neuchâtel, Zurich EPF et EPUL, Haute école commerciale de Saint-Gall) ainsi que deux fédérations cantonales d'étudiants. (Tessin et Grisons). Ces 12 sections se réunissent trois fois l'an pour établir la politique et le programme de l'UNES. La prochaine réunion, le Congrès annuel, aura lieu à Berne du 30 novembre au 3 décembre 1961. L'UNES est dirigée par un Bureau exécutif de cinq membres dont le président est actuellement Henri-Philippe Cart, de Neuchâtel.

Son rôle

Elle défend les intérêts spirituels et matériels de tous les étudiants de Suisse (20 000) et les représente auprès des autorités et à l'étranger. Tout comme la FEN, elle ne considère plus l'étudiant comme un phénomène spécial, mais comme un jeune travailleur intellectuel. Le travail intellectuel est aussi un travail productif. Il met simplement en œuvre des techniques et fait appel à des qualités individuelles différentes de celles du travail manuel. C'est pourquoi, forte de la valeur d'investissement du travail universitaire, l'UNES demande l'établissement ou le maintien des conditions propres à son exercice et la reconnaissance de la qualité des étudiants de jeunes travailleurs intellectuels, avec les devoirs et les droits qu'elle suppose. C'est dans cette optique — très résumée — que l'UNES doit être un « syndicat national d'étudiants ».

Son action en 1961.

En matière sociale : l'UNES est convaincue que l'accès aux études n'est pas aujourd'hui encore véritablement ouvert à tous ceux qui sont capables de mener à bien des études supérieures et que souvent les étudiants actuels sont en proie à de graves difficultés financières qui vont jusqu'à compromettre leur travail universitaire. Elle est persuadée que les cantons ne parviendront à mettre sur pied des systèmes de bourses efficaces qu'avec l'appui financier de la Confédération. C'est pourquoi elle a été la première à demander en mars 1961 au Conseil fédéral la modification de l'art. 27 de la Constitution qui empêche actuellement la Confédération d'intervenir dans ce domaine. Le mémoire qu'elle a présenté à cette occasion propose une « Caisse nationale de prêts pour étudiants » et des directives pour un système « d'attribution généralisée de bourses ». De plus l'UNES s'est préoccupée d'améliorer les prestations pour perte de gain lors du service militaire des étudiants. Après un premier succès il y a deux ans, elle va revenir à charge tout prochainement. La nouvelle taxe militaire qui pèse lourdement sur les budgets étudiants a également préoccupé l'UNES.

Dans le domaine des réductions, elle est intervenue, malheureusement en vain, pour que l'abonnement CFF de 5 courses en trois mois, si pratique et avantageux pour les étudiants, soit réintroduit. Elle est actuellement en pourparlers avec les libraires romands pour accroître la réduction consentie aux étudiants sur leurs achats de livres. Les relations internationales que l'UNES entretient avec les Unions Nationales d'Etudiants étrangers ont été particulièrement fructueuses. Depuis une année, l'UNES a pris catégoriquement position contre le totalitarisme sous toutes ses formes dont le communisme international, le fascisme et le colonialisme sont des manifestations évidentes et contre l'exploitation de peuples par d'autres puissances, c'est-à-dire l'impérialisme et le néo-colonialisme.

Certains pensent parfois que les positions et les actions que l'UNES prend et mène sur le plan international sont des problèmes qui devraient échapper à la compétence d'une organisation d'étudiants. Au contraire, ce domaine est un corollaire indispensable de son activité sur le plan national. Les étudiants suisses ont le devoir de soutenir leurs camarades étrangers dans leurs efforts et dans leurs luttes destinées à obtenir des conditions de vie, pour eux et pour leurs peuples, afin que la liberté et le progrès ne soient pas un vain mot. Car le maintien de la condition de la liberté des Suisses dépend également du succès des actions de nos camarades étrangers.

Dans ce sens, l'UNES a organisé une Semaine de Solidarité internationale dont le bénéfice financier a été consacré aux étudiants algériens réfugiés. Elle a demandé une enquête sur la situation des étudiants en Iran. A l'occasion de maints congrès, elle a discuté des possibilités de collaboration des étudiants suisses à la lutte contre le sous-développement. Pratiquement, elle a par exemple envoyé du matériel aux étudiants boliviens qui mènent une grande campagne d'alphabétisation dans leur pays. Deux groupes d'études formés d'étudiants suisses ont visité soit la Syrie, le Liban et l'Egypte, soit la Tunisie afin d'être renseignés sur les problèmes qui se posent aux étudiants, alors que des étudiants de ces pays visitaient la Suisse.

Le Service du Tourisme universitaire (STU) a développé ses programmes de voyages à prix réduits. Et plus de mille étudiants ont bénéficié de ses services cette année.

En résumé : la FEN, comme le secrétariat de l'UNES, (Länggasse 7, Berne) vous donneront tout renseignement complémentaire. Mais une chose est certaine : l'UNES est représentative en fonction de l'intérêt que les étudiants lui portent. Chaque étudiant doit donc participer à la vie et aux activités de la FEN, et à travers elle de l'UNES.

Le Club universitaire du disque

vous offre à des prix réduits des disques classiques et de jazz 33 t. 25 et 30 cm des meilleures marques américaines et allemandes
Ses prix : de 12.— à 21.—
Vente : à la Salle B39 à l'Université aux jours indiqués sur les affiches

Olivetti

Machines à écrire de première qualité
Lettera 22
Studio 44
Importantes réductions pour les étudiants
En vente au bureau de la FEN

Foyer des Etudiants

41, Faubourg de l'Hôpital

On y dort dans 10 chambres
Elles sont attribuées par la FEN
Des formules d'inscription sont à votre disposition au bureau de la FEN

On y mange sur abonnement. On n'est pas obligé de prendre tous ses repas
Déjeuner Fr. 2.10
Repas du soir Fr. 2.—
Petit déjeuner Fr. 1.40

STU

Service du Tourisme universitaire
Ce service organise des voyages en train, en bateau, en car et en avion à des prix très favorables
Camp de vacances
Renseignements au bureau de la FEN